

TRÉMEHEUC

N°87 – Octobre 2023

Conseil Municipal du 06 octobre 2023

CDG35 – Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires

Le Conseil municipal :

Autorise le Maire à signer le ou les contrats d'assurance des risques statutaires attribués au cabinet RELYENS et la compagnie CNP, ainsi que les actes y afférents, selon les conditions suivantes :

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Conditions :

Contrat CNRACL : Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la CNRACL

Risques garantis : Décès – Accident du travail – Maladie ordinaire – Longue maladie / Maladie de longue durée – Maternité / Paternité / Adoption.

Conditions : Taux 5,95 % - Avec franchise de 15 jours par arrêt sur le risque maladie ordinaire.

Contrat IRCANTEC : Agents Titulaires ou Stagiaires non immatriculés à la CNRACL et agents contractuels

Risques garantis : Décès – Accident du travail – Maladie ordinaire – Longue maladie / Maladie de longue durée – Maternité / Paternité / Adoption.

Conditions : Taux 1,20 % - Avec franchise de 15 jours par arrêt sur le risque maladie ordinaire.

Convention de mise à disposition de la salle – Cours de danse

Le Conseil Municipal, accepte de mettre à disposition la salle communale à l'association « La Chateaubriand » un mercredi par mois, de 14h30 à 22h00, du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023, soit 10 séances ;

Décide de fixer le prix de la location à 190 € pour ces 10 séances ;

Propose la signature par les deux parties d'une convention de mise à disposition qui précisera les conditions d'utilisation de la salle ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Dispositif Argent de Poche

Pour cette première édition du dispositif « Argent de poche », cinq jeunes âgés de 15 à 16 ans ont répondu présents. Ils ont été encadré et accompagné par l'agent communal M. Rémy DAUCÉ.

Afin de se faire un peu d'argent en donnant de son temps pour l'intérêt général, Kylian, Conor, Camille, Marine et Enzo ont effectué des travaux de peinture à la salle polyvalente, ainsi que des travaux de lasures au dépôt de livres.

Nous les remercions pour leur investissement.



Formation à l'utilisation de l'outil informatique

Le service « Action sociale » de la communauté de communes Bretagne Romantique souhaite mettre en place des formations à l'utilisation de l'outil informatique. Ces informations seront ouvertes à tous, et auront pour objectif d'apprendre aux usagers à utiliser et à effectuer leurs démarches administratives numériques.

Ceux ou celles qui seraient intéressés peuvent s'inscrire en Mairie. Une réunion d'information sera par la suite organisée.

Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

L'accès à la mairie se fait désormais au 4, rue du Taillis (en face de l'église).
Le secrétariat se situe à la droite du hall d'entrée.

Cérémonie du souvenirs – Samedi 11 novembre 2023

Monsieur le Maire de Trémeheuc, le Conseil Municipal et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie du souvenir, en hommage à tous les morts pour la France, qui se déroulera le samedi 11 novembre 2023 près du Monument aux Morts.

Le rassemblement à la Mairie est prévu à 11h30, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h45. Monsieur le Maire prononcera à cette occasion le message du Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées. Le vin d'honneur vous sera offert dans la salle de la Mairie.

Après la cérémonie du souvenir, se tiendra dans la salle des fêtes, à partir de 12h30, le repas de la municipalité où chaque invité vous est convié. (Offert pour les plus de 65 ans et participation financière pour les autres participants).

Les participants au repas de la municipalité devront s'inscrire, en mairie, **avant le 30 octobre 2023**.

Menu du Repas de la Municipalité :

Kir Pétillant et Mise en bouche

Pavé de saumon sauce crevette effiloché de légumes

Joue de porc au miel et pain d'épices

Plat Servi accompagné de sa purée de potimarron feuille épinard, mille feuille de pomme de terre, tomate confite

Assiette trois fromages (Brie, Tome de Savoie, Chèvre cendrée)

Royal chocolat crème anglaise



Boissons et café compris



Inscription sur la Liste électorale

Les élections européennes auront lieu le Dimanche 9 juin 2024, les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale doivent déposer leur dossier d'inscription en Mairie.

VALCOBREIZH

A compter du 2 octobre 2023, les jours et horaires de collecte changent.

Ordures ménagères :

- Toutes les semaines : le Mercredi à partir de 19h

Tri sélectif :

- Les semaines paires : le Mercredi à partir de 4h

Animations à venir

Vélorution : deuxième édition

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié la Communauté de communes va à la rencontre des habitants pour partager des expériences mobilité.

Le samedi 14 octobre à partir de 14h, avant une déambulation festive à vélo, un temps d'échange sur le thème des mobilités.

Les participants pourront rencontrer les acteurs locaux, élus et techniciens en charge des mobilités sur le territoire.

L'objectif ? Présenter le plan de mobilité en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale, recueillir les ressentis et avis des habitants et échanger sur les déplacements sur le territoire, notamment à vélo. A la suite, la Communauté de communes et l'association des Amis de la Terre proposent aux citoyens de se rejoindre autour d'un mode de mobilité décarboné et économique : le vélo.

Au départ de la Place de la Mairie de Saint-Pierre-de-Plesguen, les participants rouleront ensemble dans une ambiance festive pendant une quarantaine de minutes afin de découvrir les aménagements existants pour la pratique du vélo, de s'initier à la recherche de lieux apaisés, mais aussi de sensibiliser les automobilistes à leur comportement vis-à-vis des utilisateurs de cycles. Pour l'occasion, pour contribuer à l'ambiance, les vélos peuvent être décorés et les participants costumés.

Vélorution #2 – Samedi 14 octobre 2023 à Mesnil Roc'h – Stands mobilité de 14h à 15h. Départ à 15h de la Place de la Mairie de Saint-Pierre-de-Plesguen. Un moment de convivialité est proposé à tous les participants à la suite de la Vélorution.

Balade nocturne déguisée

Vendredi 20 octobre à 20h (1er groupe) et 21h (le 2e groupe) – Départ de la salle de tennis – Tarif : 3€ / participant – 60 places